

COUR PROVINCIALE

Centre de _____

(Conformément à l'article 28 de la Loi d'interprétation, le masculin est utilisé dans un sens épïcène.)

ENTRE :

(nom au complet)

auteur de la requête en tutelle
(requérant)

— et —

(nom au complet)

intimé

AVIS DE REQUÊTE EN TUTELLE

REQUÊTE PRÉSENTÉE SOUS LE RÉGIME DE *(disposition législative ou règle en vertu de laquelle la requête est présentée.)*

À L'INTIMÉ (AUX INTIMÉS)

(nom[s] et adresse[s] au complet, y compris le code postal [les codes postaux])

Le requérant A INTRODUIT UNE INSTANCE. La demande qu'il présente figure à la page suivante.

LA PRÉSENTE REQUÊTE fera l'objet d'une audience ou d'une comparution initiale devant un juge

le _____ à _____
(jour de la semaine) (date) (heure)

à _____
(adresse du palais de justice)

SI VOUS DÉSIREZ CONTESTER LA PRÉSENTE REQUÊTE, vous ou un avocat du Manitoba qui vous représente devez comparaître à l'audience.

SI VOUS DÉSIREZ PRÉSENTER UNE PREUVE DOCUMENTAIRE DEVANT LE TRIBUNAL, NOTAMMENT UN AFFIDAVIT, OU INTERROGER OU CONTRE-INTERROGER DES TÉMOINS RELATIVEMENT À LA REQUÊTE, vous ou votre avocat devez déposer dès que possible, mais au plus tard à 14 heures au moins sept jours avant l'audience, la preuve au greffe du tribunal où la requête doit être entendue. Vous devez signifier la preuve à l'avocat du requérant ou au requérant, si celui-ci n'est pas représenté par un avocat, dans le délai de signification que prévoient les règles du tribunal et déposer la preuve de signification au greffe du tribunal avant la date de l'audience.

SI VOUS NE COMPARAISSEZ PAS À L'AUDIENCE, UN JUGEMENT POURRA ÊTRE RENDU EN VOTRE ABSENCE SANS QU'AUCUN AUTRE AVIS NE VOUS SOIT DONNÉ.

Date

Délivré par : _____
Greffier de la Cour

Cour provinciale — centre de _____

(adresse du tribunal)

REQUÊTE

1. L'objet de la requête est le suivant : *(Indiquez la mesure de redressement particulière qui est demandée; si une demande de pension alimentaire pour enfants est présentée, indiquez si la demande vise l'obtention d'une pension alimentaire dont le montant est prévu dans la table applicable, d'un montant couvrant les dépenses spéciales ou extraordinaires ou de tout autre montant prévu dans les lignes directrices.)*

2. Les motifs à l'appui de la requête sont les suivants : *(Précisez les motifs qui seront invoqués, y compris tout renvoi aux dispositions des lois ou des règles sur lesquelles la requête est fondée.)*

3. La preuve documentaire suivante sera utilisée à l'audition de la requête : *(Dressez la liste des affidavits ou de toute autre preuve documentaire à l'appui de la requête.)*

4. Précisions relatives aux ordonnances, à la procédure et aux actions en justice visant toute partie à la présente instance, notamment :

(Donnez des précisions sur ces ordonnances, cette procédure, ces actions en justice, etc. [p. ex., la nature de l'affaire, son état d'avancement, la date, le tribunal, le numéro de dossier du tribunal ou d'incident, etc.] ou indiquez « AUCUN » si aucune ordonnance, procédure ou action en justice ne vise une partie.)

- a) une ordonnance ou instance relative à des arrangements parentaux, à une pension alimentaire pour enfants ou pour conjoint ou à des biens;

- b) une ordonnance de protection civile ou une instance relative à une telle ordonnance;

- c) une ordonnance, instance, entente ou mesure relative à la protection d'un enfant;

- d) une ordonnance, une instance ou un engagement relatifs à toute affaire de nature criminelle.

5. Attestation du requérant à l'égard de ses obligations et de ses responsabilités sous le régime de la *Loi sur le droit de la famille* :

J'atteste que je suis conscient de mes obligations et de mes responsabilités sous le régime de la *Loi sur le droit de la famille*, lesquelles sont les suivantes :

- a) je dois tenter :

(i) d'atténuer les conflits,

(ii) de favoriser la collaboration,

(iii) d'agir d'une manière qui est conforme à l'intérêt supérieur de tout enfant concerné par le différend;

- b) si le tribunal m'attribue la tutelle d'un enfant ou un droit de contact avec lui au titre d'une ordonnance de contact :
- (i) j'exerce ces responsabilités parentales ou ce droit de contact d'une manière conforme avec l'intérêt supérieur de l'enfant,
 - (ii) avant d'effectuer ou de faire effectuer à l'enfant un déménagement important, j'en avise, au moins 60 jours avant la date de déménagement prévue, en la forme et de la manière que prévoient la *Loi sur le droit de la famille* et le *Règlement sur le droit de la famille*, toute personne, selon le cas :
 - (1) qui est un parent de l'enfant ayant des responsabilités parentales (responsabilités décisionnelles, temps parental, droit de garde ou droit de visite) à son égard au titre d'une ordonnance rendue sous le régime de la *Loi sur le droit de la famille* ou de la *Loi sur l'obligation alimentaire* ou en application d'une loi;
 - (2) qui est son tuteur au titre d'une ordonnance de tutelle;
 - (3) qui lui tient lieu de parent et qui a des responsabilités parentales à son égard au titre d'une ordonnance parentale rendue sous le régime de la *Loi sur le droit de la famille*;
 - (4) qui a des contacts avec lui au titre d'une ordonnance de contact rendue sous le régime de la *Loi sur le droit de la famille* ou au titre d'une ordonnance attributive de droit de visite rendue sous le régime de la *Loi sur les services à l'enfant et à la famille*;
 - (5) qui a présenté une requête en vue de l'obtention d'une ordonnance parentale, de tutelle ou de contact à son égard qui est toujours en instance*,
 - (iii) avant de changer mon lieu de résidence ou celui de l'enfant, j'en avise, en la forme et de la manière que prévoient la *Loi sur le droit de la famille* et le *Règlement sur le droit de la famille*, toute personne, selon le cas :
 - (1) qui est un parent de l'enfant ayant des responsabilités parentales (responsabilités décisionnelles, temps parental, droit de garde ou droit de visite) à son égard au titre d'une ordonnance rendue sous le régime de la *Loi sur le droit de la famille* ou de la *Loi sur l'obligation alimentaire* ou en application d'une loi;
 - (2) qui est son tuteur au titre d'une ordonnance de tutelle;
 - (3) qui lui tient lieu de parent et qui a des responsabilités parentales à son égard au titre d'une ordonnance parentale rendue sous le régime de la *Loi sur le droit de la famille*;

* Les exigences en matière d'avis sous le régime de la *Loi sur le droit de la famille* sont prévues dans cette loi et dans le *Règlement sur le droit de la famille*. Le *Formulaire d'avis de déménagement important*, le *Formulaire d'avis de changement de résidence* et le *Formulaire d'opposition à un déménagement important* se trouvent pour leur part dans le *Règlement sur le droit de la famille*.

Déclaration de l’avocat :

Je soussigné, _____, avocat de _____, requérant, atteste au tribunal que je me suis conformé aux exigences prévues au paragraphe 9(1) de la *Loi sur le droit de la famille*.

Fait à _____, le _____
(jour) (mois) (année).

Signature de l’avocat

Nom de l’avocat